



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 septembre 2023
Convocation du : 22 septembre 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vingt-huit septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Dominique BAILLEUL, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Martine DUBREU, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Sophie TANGHE

DE23.117

PERSONNEL COMMUNAL
RÉORGANISATION HORAIRES – EFFECTIFS
DIRECTION DE LA CULTURE ET TOURISME

Autorisation - Approbation

☞

Comme chaque année, la rentrée scolaire entraîne un certain nombre de modifications dans la répartition des horaires des agents municipaux au sein de l'École de musique, de l'École d'art et de danse.

PERSONNEL DE L' ÉCOLE DE MUSIQUE

En ce qui concerne la rentrée 2023-2024, il est proposé les modifications suivantes :

- Enseignement Alto et formation musicale :

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 13 heures hebdomadaires

Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4 heures hebdomadaires

- Enseignement formation musicale :

Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 9 heures hebdomadaires

- Enseignement Percussions :

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 18 heures hebdomadaires

Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps complet (20 heures)

- Enseignement Piano :

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires

Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 16 heures hebdomadaires

- Enseignement Tuba/Trombone :

Création d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 4 heures 30 hebdomadaires

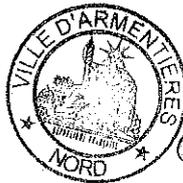
Suppression d'1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 3 heures 30 hebdomadaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications ci-dessus et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

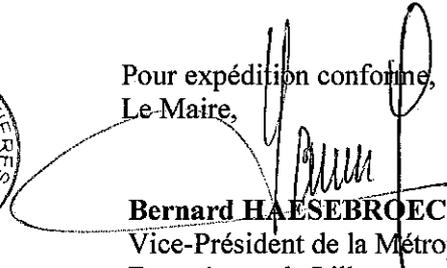
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,


Sophie TANGHE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Pour expédition conforme,
Le Maire,


Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille